

# Revue de Botanique Appliquée & D'AGRICULTURE COLONIALE

*Revue mensuelle, Organe de documentation scientifique pour  
l'Agriculture en France et aux Colonies*

3<sup>e</sup> année.

30 SEPTEMBRE 1923.

Bulletin n° 49.

## ÉTUDES & DOSSIERS

### La Banane de Guinée en concurrence avec la Banane des Canaries.

Par E. GINTRAC.

La question a été très diversement discutée, de savoir si la Banane de Guinée peut entrer en concurrence efficace avec celle des Canaries, sur les marchés d'Europe et notamment sur nos marchés français.

Essayons de nous faire une opinion en nous appuyant sur des faits. L'importation d'un fruit cultivé comme la Banane de Chine exige :

- 1° Une exploitation agricole appropriée ;
- 2° Une opération de mise en caisses des fruits (emballage) ;
- 3° Le transport des caisses à destination ;
- 4° L'organisation de la vente du fruit.

Pour les fruits en général et pour la Banane des Canaries en particulier le planteur s'occupe de la partie purement agricole ; il vend son fruit sur pied au « groupeur de fruits ». Celui-ci procède à l'emballage et achemine les colis à ses risques sur diverses destinations, où le fruit est alors acheté par des marchands de « première main ».

En Guinée, l'industrie du groupeur de fruits est également apparue depuis quelques mois, mais elle ne s'exerce que sur une petite échelle et pour les destinations de Dakar et Casablanca ; elle n'existe pas encore sur les marchés d'Europe où elle est susceptible de trouver la concurrence des Canaries.

On peut donc affirmer, qu'actuellement, le planteur de Guinée qui veut adresser son fruit à la Métropole doit en assurer lui-même la mise en caisses et l'acheminer à ses risques. Il doit en outre le faire vendre par des représentants que l'absence de tout contrôle dispense quelquefois de comptes scrupuleux ou bien que les infimes quantités expédiées n'intéressent guère.

Il faut aussi considérer que la situation en Guinée est à peu près en l'état où elle se trouvait aux Canaries avant l'organisation par l'Anglais sir Alfred JONES ou aux Antilles avant 1883 (avant la formation du 1<sup>er</sup> groupe d'Andrew PRESTON).

Il y a donc, d'une part, aux Canaries une exploitation complètement lancée et organisée; d'autre part, en Guinée une exploitation dans l'enfance avec tous les aléas d'un début, dont le moins qu'on puisse dire est qu'on manque d'organisation à tous les degrés.

La Guinée a cependant dépassé la période des purs essais, c'est pourquoi nous pouvons comparer avec certitude, dans le détail et d'après des résultats acquis les conditions d'exploitation de ses fruits avec ceux des Canaries.

### **I. — Conditions agricoles respectives.**

L'exploitation agricole pure du Bananier comporte naturellement :

- 1° La possession d'un terrain ;
- 2° Un climat favorable ;
- 3° Une irrigation abondante ;
- 4° Une main-d'œuvre pas très spéciale ;
- 5° De l'engrais approprié ;
- 6° Des procédés de culture spéciaux ;
- 7° La connaissance des maladies ou insectes nuisibles à la plante.

#### **1° Terrains, moyens d'acquisition, possibilité d'extension, nature du sol.**

a) *Moyens d'acquisition.* — Aux Canaries le coût de la terre à bananeraie est fort élevé : en ramenant les mesures espagnoles aux mesures françaises, on peut dire qu'un hectare vaut de 30 000 à 50 000 francs ; les locations sont en rapport. Le prix de revient du fruit se trouve ainsi fort élevé à la base.

En Guinée, au contraire, existe le régime des concessions. Les droits d'acquisition de la terre étaient infimes au début. On paye maintenant le droit d'occupation provisoire, 5 fr., par hectare, par an,

pendant les 5 premières années, au bout desquelles on peut obtenir une concession définitive, si la mise en valeur du terrain est jugée suffisante, ou bien une prorogation de délais, si elle n'est pas encore parfaite. Il y a en outre à verser aux indigènes quelques indemnités dont le montant n'est d'ailleurs pas toujours en rapport avec de mauvaises cases, de vagues cultures ou quelques arbres qu'elles représentent.

Mais on peut considérer que l'on a encore pour le moment le terrain à très bon compte et sans comparaison possible avec les prix pratiqués aux Canaries.

*b) Possibilité d'extension.* — Il faut toujours prévoir pour le Bananier, plante épuisante pour la terre, l'éventualité d'un déplacement de culture.

La Guinée, pays montagneux, a certaines analogies avec la Jamaïque et les Canaries. Mais ces dernières îles ont une superficie restreinte. La plupart des pentes sont abruptes ; les parties propres à la culture du Bananier y sont limitées à des creux, à des terrasses artificielles. C'est pourquoi le terrain y est aujourd'hui complètement occupé sans possibilité d'agrandissement. En Guinée, les vallons de prédilection sont innombrables, il y a même des régions immenses que le chemin de fer n'atteint malheureusement pas, mais dont la pénétration se fera peu à peu. En tout état de cause, on peut dire qu'il y a à proximité de ce chemin de fer, autant de terrain convenable que dans l'ensemble des Canaries.

*c) Nature du sol.* — Aux Canaries, le sol est formé de débris de cendres volcaniques, il est certainement riche.

En Guinée, comme à Costa-Rica, les terrains argilo-siliceux des vallons sont des alluvions très riches en matières organiques. C'était, à une époque encore rapprochée un pays de grandes forêts dont on retrouve les arbres enfouis dans les alluvions, où la proportion d'humus est parfois considérable.

Aussi tant au point de vue de l'acquisition du terrain que des possibilités d'extension, la Guinée a un avantage considérable sur les Canaries pour l'établissement des bananeraies et son sol est meilleur.

## 2° Comparaison des climats.

Il faut se placer ici au point de vue de l'état hygrométrique, de la température et du régime des vents.

*État Hygrométrique.* — Les Canaries ont une humidité sans excès, grâce à leur situation en plein Atlantique ; et sous ce rapport il y a égalité relative entre les saisons, la situation y est par conséquent très bonne pour une culture régulière.

En Guinée, il y a à considérer trois époques :

*a) Saison sèche.* — Elle dure quatre mois au cours desquels la fructification est intense mais où le Bananier souffre de la chaleur vers la fin (février et mars). L'effet en est atténué dans une certaine mesure par les rosées nocturnes. D'autre part, la chaleur sèche tout comme le froid sec est bienfaisante : une saison sèche bien marquée, détruit les germes des maladies cryptogamiques du Bananier que les longs hivernages favorisent.

*b) Saison de petites pluies.* — Elle se manifeste en deux périodes : avril, mai, juin, d'une part et octobre, novembre, d'autre part. C'est la saison idéale où la production est la plus belle, mais pas cependant la plus forte.

*c) Saison d'hivernage.* — (Juillet, août, septembre). Le Bananier pousse alors « en feuilles » ; mais c'est en Europe l'époque de l'afflux des fruits indigènes, le ralentissement de la production perd donc de son importance

*Température.* — La chaude température de Guinée contribue par ailleurs à l'épanouissement de la plante.

Les Canaries, préservées du froid par leur climat maritime paraissent à la limite supérieure de la zone de culture du Bananier qui y reste cantonné à faible altitude. Le gel par nuits froides est toujours à craindre en effet : on en a constaté le danger même en Guinée en 1924, à Mamou. Ce serait un danger à envisager au Maroc par exemple.

*Régime des vents.* — Le Bananier, plante monocotylédone, a des racines traçantes, nombreuses, mais relativement courtes, le vent le renverse donc facilement quand il porte son lourd régime. Les « alizés » causent de ce fait aux Canaries quelques ravages annuels, confirmant la nécessité d'établir les plantations en des lieux abrités.

La Guinée redoute surtout le « vent d'Est » qui souffle brûlant du Soudan, en jaunissant les feuilles en février et mars. Son effet est compensé heureusement par la brise marine qui lui succède chaque soir.

Ainsi la Guinée ne possède pas le climat égal des Canaries, mais par sa température même la végétation y est bien plus luxuriante, et sous certains rapports la saison sèche y est particulièrement utile ; aux Canaries le climat même, oblige à restreindre encore les emplacements de culture du Bananier.

**3° Modes d'irrigation.** — L'arrosage est une question primordiale pour le Bananier.

La Guinée est le pays idéal sous ce rapport : sources, cascades,

cours d'eaux innombrables parsèment son terroir. Avec de simple barrages en terre on peut capter partout l'eau nécessaire à une plantation, l'arrosage s'opérant par simple gravitation dans des fossés à ciel ouvert ; dans les anciens marigots drainés, l'irrigation est même superflue.

Par contre aux Canaries, les pluies sont peu abondantes et il y a très peu d'eau courante dans l'île. On a dû construire à gros frais d'immenses réservoirs et des canalisations en maçonnerie que des sociétés exploitent. Elles vendent leur eau aux planteurs à raison de 1 fr. le m<sup>3</sup> ce qui augmente encore le prix de revient du fruit.

**4° Main-d'œuvre.** — La main-d'œuvre des Canaries est incontestablement supérieure, mais elle est peu nombreuse et relativement coûteuse.

La main-d'œuvre de Guinée est peu coûteuse, mais un peu trop irrégulière ; la population est assez clairsemée aussi ; mais les réserves d'hommes ne manquent pas dans certaines parties de ce pays, ou dans les pays voisins (Basse-Guinée, Sierra Léone, Kissi, confins de la Guinée Portugaise, Sénégal, Soudan, Haute Volta). Certains viennent travailler de leur propre initiative ; on peut en recruter aisément d'autres. La Guinée serait donc nettement avantagée sous le rapport de la main-d'œuvre, si cette main-d'œuvre était exercée. Ce n'est là qu'une question d'enseignement et de surveillance qui se pose : et il est très facile de la résoudre, quand on possède une certaine connaissance du pays.

**5° Engrais.** — Le Bananier, par la quantité même de matières comestibles qu'il fournit dans son régime, doit être abondamment nourri : sans cette précaution, on peut être obligé au bout de quelques années, de changer ses emplacements.

De même qu'un potager ne saurait prospérer sans fumure, une bananeraie ne saurait se passer d'engrais...

L'*United Fruit Company* a trouvé en Amérique Centrale la solution de ce problème : elle entretient sur ses bananeraies un cheptel considérable de bovidés et de mulets. La Guinée, pays de savanes, de pâturages, possède de son côté des troupeaux considérables ; une organisation rationnelle permettrait par conséquent de produire tout le fumier de ferme nécessaire à la plante. On peut se procurer, d'autre part, en France, de l'engrais chimique à bon compte et l'on en connaît une formule qui convient parfaitement au Bananier.

Aux Canaries, il y a sans doute des troupeaux de Chèvres et de

Moutons qui paissent dans la montagne et apportent leur contingent d'engrais naturel, mais ces îles sont tributaires de l'étranger pour les engrais chimiques qu'il faut y ajouter.

En tout cas la Guinée garde un avantage très net sur l'archipel espagnol, d'être un pays de grand élevage.

**6° Procédés de culture.** — La culture du Bananier n'exige pas de connaissances particulières, mais il importe cependant, pour la rendre intensive, partant lucrative, de la faire avec quelques précautions. Les Nègres de Guinée entretiennent, sans beaucoup de peine, de belles touffes de Bananiers, à proximité des cases ; on ne peut pas dire qu'ils en prennent soin, aussi voit-on des régimes de « douze mains » voisiner souvent avec des régimes de « quatre mains » mais ils opèrent déjà un soupçon de culture intensive par l'apport répété de leurs détritits ménagers.

Dans les plantations européennes, d'autre part, on s'est beaucoup plus préoccupé de faire de la culture extensive que de la culture intensive. Aussi d'un côté comme de l'autre, y a-t-il méconnaissance des procédés raisonnés d'intensification de la culture. Tout est différent aux Canaries. On a cherché à y obtenir le maximum de rendement dans le minimum de surface : le planteur y travaille avec la méthode qu'apportent à leurs cultures, nos vigneron ou nos jardiniers. C'est là tout le secret de ces magnifiques plantations.

Sous le rapport des procédés de culture, la Guinée a donc beaucoup à apprendre ; sous le prétexte que le Bananier était une plante autochtone, on a cru, à tort, pouvoir se dispenser de lui consacrer les soins les plus élémentaires. La banane *Gros Michel* des Antilles, fruit de deuxième ordre, peut se dispenser de ces soins, la banane de Chine bien supérieure à tous égards, les exige : les précautions à prendre sont, par ailleurs, si simples, qu'on se demande même pourquoi on ne les pratique pas plus couramment.

**7° Maladies du Bananier.** — Les Canaries au climat tempéré sont sous la menace constante des maladies cryptogamiques. La bactériose ou chlorose du Bananier y a déjà exercé des ravages. Ces maladies sont inconnues en Guinée, on n'y trouve que deux groupes d'insectes nuisibles : les Termites et les Sauterelles, mais encore est-ce bien le manque de soins qui permet leurs déprédations. Une bananeraie labourée profondément au moment de son établissement, ne craint pas les Termites, et régulièrement nettoyée, les dégâts annuels des Sauterelles y restent très limités.

Les plantations de Guinée, méthodiquement entretenues, peuvent, sur ce point encore, dominer celle des Canaries.

**Conclusion sur les conditions de culture respectives  
de la Guinée et des Canaries.**

Comme l'écrivait en 1922, M. DE FLORIS : « le Bananier est en Guinée dans la zone de son habitat naturel... » Les frais d'installation et d'entretien des bananeraies y sont peu élevés.

Tout s'accorde à en rendre la culture facile et lucrative, il ne reste qu'à intensifier la production.

Mais déjà, sans cette culture intensive, les bananeraies de Guinée ont des avantages écrasants sur celles des Canaries.

**II. — Conditions respectives de la mise  
en caisses.**

L'emballage du fruit nécessite des matériaux divers et une certaine habileté pour les employer convenablement.

**1° Des matériaux d'emballage.** — Ce sont le papier et les pointes, le bois des caisses, la ouate et la paille d'emballage.

Pour le papier et les pointes, les Canaries comme la Guinée s'approvisionnent en Europe dans des conditions qui se compensent.

**Bois de caisses.** — Pour les Canaries il y a nécessité de s'approvisionner en Europe, particulièrement en Norvège, à moins qu'elles ne s'adressent à nos propres colonies africaines.

Pour la Guinée, on s'est approvisionné successivement en Norvège, à la métropole, à la Côte d'Ivoire. On trouve bon actuellement de revenir aux bois de Norvège par l'intermédiaire des Canaries. On peut se demander pourquoi ?

C'est surtout la pénurie de frêt intercolonial et la difficulté d'embarquement des bois débités qui a fait délaisser la Côte d'Ivoire.

Il est bon aussi de remarquer que les Termites empêchent de stocker les bois ouvrés en Guinée.

Mais dans le pays même, il y aurait suffisamment de bois ; et il faut raisonnablement admettre qu'ici encore, l'organisation nous fait défaut. Gardons-nous toutefois d'en exagérer l'importance : le bois de sapin de Norvège est moins cassant pour l'emballage que nos bois exotiques, et il est offert à des prix très modérés.

**Ouate.** — Aux Canaries comme en Guinée on s'approvisionne à Manchester. Mais pourquoi la Guinée où chaque case indigène est

entourée de nombreux Cotonniers n'utiliserait-elle pas ce coton « à tout venant », au lieu d'acheter au prix fort en Angleterre les nappes qui lui sont nécessaires? Sur ce point encore elle peut marquer un avantage important sur les Canaries, le jour où on le voudra.

**Paille.** — Les Canaries emploient beaucoup de paille de froment pour leurs emballages, elles doivent l'importer. En Guinée, la brousse naturelle fournit sans limitation possible toute la matière nécessaire et la récolte s'opère à la saison sèche à très bas prix.

Ainsi pour ces stocks de matières d'emballage, la Guinée est infiniment mieux placée que les Canaries, elle est susceptible pour le bois et la ouate d'améliorer encore sa position. En tout état de cause, elle a l'avantage pour sa paille.

**2° Procédés d'emballage.** — Les procédés employés en Guinée ont été calqués sur ceux des Canaries. Mais sur ce point encore, l'organisation n'est pas complètement au point.

#### **Conclusion sur la question d'emballage.**

Ainsi sur la question de mise en caisses des fruits, les avantages naturels de la Guinée sont nettement supérieurs, encore que partiellement utilisés.

### **III. — Conditions respectives de transport.**

Il y a lieu d'envisager trois opérations distinctes : 1° les transports terrestres ; 2° les manipulations diverses ; 3° les transports par mer.

**Transports terrestres.** — Aux Canaries le mode de transport est variable mais toujours bon et les distances sont courtes.

En Guinée, les routes sont souvent longues, on opère le transport par charrettes à bœufs ou par auto-camions. De plus, les régions de Bananiers sont parfois très éloignées de la côte (Kindia 150 km. de Conakry), il faut donc employer le chemin de fer. Or par la nécessité même d'éviter les étincelles provenant des locomotives chauffées au bois, les règlements s'opposent à ce qu'on charge autrement qu'en wagons fermés; l'arrimage y est difficile parce qu'ils sont mal aménagés et ils manquent totalement d'aération : le fruit doit y séjourner normalement 48 heures, il y « chauffe » comme dans de véritables étuves.

Il y aurait des améliorations sensibles à consentir sur ce point, car c'est probablement à ce moment que la maturation est plus active. La généralisation de l'emploi du Decauville et l'aménagement des wagons sont les solutions de l'avenir.

**Manipulations diverses.** — Aux Canaries, les caisses de fruits emploient le même véhicule pour aller de la plantation au quai, où on les charge le plus souvent directement sur le bateau.

En Guinée, au contraire, les manipulations sont compliquées et répétées, elles entraînent une dislocation progressive des caisses. Jusqu'à ces derniers temps, la nécessité de charger sur les seuls longs courriers qui restaient en grande rade à Conakry, obligeait régulièrement à une mise en chalands. Cet inconvénient disparaît peu à peu. Il n'en reste pas moins vrai que les Canaries ne connaissent pas la complication du transport terrestre et des manipulations obligées que l'on ne saurait éviter en Guinée.

**Conditions de transport maritime.** — Les Canaries ont également sur ce point un avantage sur la Guinée. Nous allons voir cependant qu'il est beaucoup plus théorique que réel.

Comparons pour le comprendre les occasions de chargement, les durées respectives des voyages, les prix pratiqués pour le frêt.

**Occasions de chargement.** — On a fait valoir que les Canaries avaient plus d'occasions de chargement que la Guinée, car elles étaient sur le point de croisement des grandes lignes de navigation.

Il est entendu qu'elles trouvent très facilement du frêt, mais nous ferons remarquer qu'elles utilisent surtout certains bateaux qui conviennent plus spécialement au transport de leurs fruits. Il en est de même en Guinée.

Ce ne sont pas les occasions de chargement qui manquent à Conakry. Il y a eu de tous temps les Chargeurs Réunis et les bateaux belges (environ trois bateaux par mois prenant 800 caisses en moyenne chacun). Il y a maintenant les bateaux réguliers à Mazout des Cies Cyprien Fabre et Fraissinet (trois par mois) qui accostent au warf et qui sont susceptibles d'enlever 1000 caisses chacun, mais il y a surtout les nombreux cargos :

Sur Marseille : Ingo, Kouroussa, Olbia, Félix Fraissinet, Louis Fraissinet, etc.

Sur le Havre : Casamance, Baoulé, Adrar.

Sur Gênes : de la Liguro, Armamento (Roma, Vesta, etc.),

Sur Liverpool : de l'Elderdempster (Egba, etc...), sans compter des bateaux américains (Bull Line), danois (Aderslœ Rota...), des hollandais, des norvégiens, des allemands, etc.

Aussi s'agit-il moins de savoir s'il y a des bateaux, car il y en a suffisamment, que de considérer si ces bateaux peuvent accepter le frêt banane. Les longs-courriers l'ont toujours accepté facilement. Le

malaise provient donc du fait des cargos. Ceux-ci ne sont pas assurés de trouver régulièrement de la banane, ils la négligent par conséquent pour se consacrer à des marchandises plus certaines. Ils peuvent avoir aussi à faire une longue escale postérieurement à Conakry, ce qui se présente au Sénégal pendant la traite des arachides ; dans ce cas ils ne prendront pas une marchandise périssable qui ne leur est offerte qu'occasionnellement.

On s'est préoccupé toutefois d'intéresser les Compagnies de Navigation à ce transport et des tractations ont été engagées dans ce sens. Or que ce soient des initiatives particulières ou des Compagnies comme les Chargeurs Réunis qui aient voulu mettre en service des bateaux fruitiers spéciaux, chaque fois on n'a pas pu leur assurer le dixième de ce qui eût été nécessaire pour couvrir les frais d'armement. Il y a d'une part, en Guinée, une production indigène considérable, presque inexploitée, et il y a d'autre part, des plantations européennes, à l'état embryonnaire, qui ne fournissent que des quantités infimes de bananes. De toutes façons les compagnies de navigation ne se sont pas encore trouvées en présence d'une production organisée assez importante permettant de passer des contrats de transport. Qu'une initiative quelconque y pourvoie et la question transport sera résolue.

**Durée du trajet en mer.** — Le fruit chargé à Conakry met cinq à six jours de plus que celui de l'archipel pour parvenir à la métropole ; ainsi la banane des Canaries évolue-t-elle graduellement et lentement et celle de Guinée est-elle forcée au début, car elle séjourne en tout cas davantage sous les tropiques. Il ne faut pas exagérer l'importance de ce fait ; la marche du navire abaisse rapidement la température et ventile les caisses : la maturation se ralentit rapidement ; après Dakar elle est complètement arrêtée et le fruit qui ne présentait aucun point de maturité avant ce port arrive en France avec sa belle couleur verte.

Éviter d'avoir du fruit trop rapidement mûr, ce n'est qu'une question de réglage de coupe. Elle est bien connue en Amérique Centrale. On coupe en effet le fruit plein (full fruit) celui qui doit rester 5 à 8 jours en mer, trois quarts plein (3/4 full) celui qui doit y rester 10 jours, trois quarts plein mines (3/4 delgades) celui qui restera 18 à 20 jours.

Ainsi l'on peut toujours pour la banane prévenir par une coupe judicieuse les inconvénients de la durée du trajet.

Les bananes ont aussi leur perte en poids par échange gazeux, le fruit absorbant constamment de l'oxygène (O) et rejetant de l'acide

carbonique (CO<sup>2</sup>). Le déchet est ainsi la résultante de deux causes : pourriture et perte en poids.

De nos observations personnelles faites sur une année, nous avons pu conclure que les pertes totales en poids par dessèchement ou par pourriture s'établissent à :

10 % pour les bananes des Canaries ;

20 % pour les bananes de Guinée.

Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, la banane de Guinée, du fait d'un transport plus prolongé est grevée d'un déchet supérieur de 10 % à celui des Canaries.

**Tarif du fret.** — Les caisses dites doubles (à deux régimes) payent 20 fr. à l'unité pour le transport de Conakry à Bordeaux.

On paye 4 shillings (18 fr.) de Ténériffe à Bordeaux (août 1924).

Il n'y a donc pas sur ce point une très grande différence ; nous devons faire remarquer notamment que les tarifs ne sont nullement proportionnels à la distance.

#### **Conclusion sur la comparaison des transports.**

Les Canaries ont deux avantages considérables : la manutention de leurs colis qui est réduite au strict minimum et leur proximité de l'Europe qui leur évite un gros déchet.

La Guinée est d'abord désavantagée par les nombreuses manipulations qu'ont à subir ses colis de fruits, mais elle a surtout contre elle la distance. Nous avons indiqué la possibilité d'améliorer d'abord ses conditions de transports terrestres ; il lui faudrait nécessairement organiser aussi plus rationnellement ses transports par mer.

L'Amérique Centrale et les Antilles qui étaient primitivement dans une situation analogue ont résolu le problème bien avant la *United Fruit Company*, et, sans prétendre arriver d'emblée à une organisation aussi parfaite que celle de ce formidable trust, on peut raisonnablement lui emprunter quelques idées essentielles telles que celles d'entrepôts frigo et des bateaux fruitiers.

Nous savons que des efforts louables sont tentés actuellement dans ce sens : le Gouvernement général de l'A. O. F. a déjà mis au concours la construction d'un entrepôt à Conakry, il n'y a pas de doute que dans un avenir prochain la situation ne s'améliore sensiblement. Mais sans tenir compte de toutes ces améliorations qui ne pourront que favoriser encore l'importation de la banane de Guinée, comparons les positions acquises actuellement en Europe pas les deux fruits concurrents.

#### IV.— Conditions respectives de vente.

C'est Bordeaux le seul port qui reçoive jusqu'ici des quantités notables de bananes de Guinée, c'est aussi un port important de débarquement pour la banane des Canaries.

On peut donc y étudier de façon certaine les conditions de la concurrence qui s'y exerce sur une certaine échelle.

**Droits.** — Les Bananes sont taxées à l'entrée :

1° Droits uniformes :

|  |             |
|--|-------------|
| a) Un droit statistique de 0. 35 par colis . . . . . | 0,35        |
| b) Un droit de péage de 0. 15 . . . . .              | 0,15        |
| c) Taxe générale de 0. 30 par tonne . . . . .        | 0,12        |
| Total par colis . . . . .                            | <u>0,62</u> |

2° De la taxe sur le chiffre d'affaires 1,30 % basé pour la Banane de Guinée à un prix de revient de 50 fr. soit 0,65 par colis ;

3° D'un droit d'importation de 30 fr. par tonne, soit environ 1,20 par colis ;

4° Des droits d'octroi variables.

Les deux provenances payent les droits uniformes, la taxe sur le chiffre d'affaires et les taxes d'octroi.

Les Bananes des Canaries payent seules le droit d'importation de 1,20 par colis ; ce droit n'a rien de prohibitif, comme on l'a prétendu à tort. Il ne protège même pas assez la Banane française.

**Quantités vendues.** — L'avance acquise par les Canaries leur permet cependant d'en jeter sur le marché des quantités énormes.

Même à Bordeaux, les quantités reçues de Guinée restent, en proportion, bien modestes.

**Qualité.** — Bien que provenant de la même plante (*Musa sinensis*) les deux Bananes diffèrent par leur goût. La Banane de Guinée étant certainement plus savoureuse pour des raisons de climat.

Cette saveur est particulièrement connue de ceux qui peuvent s'en procurer et les marchands qui en vendent régulièrement savent très bien que leurs clients habituels n'en consomment point d'autres. La Banane de Guinée est facile à reconnaître par ses petites taches brunes d'un aspect particulier et aussi par la finesse de sa peau. Cette finesse de la peau la rendrait, prétend-on, plus fragile aux chocs et au froid. En tout cas elle « pèse » moins, si l'on peut dire, c'est-à-dire qu'elle donne plus d'unités au kilo, ce que les marchands détaillants apprécient particulièrement.

**Agents de vente.** — Les agents de réception des Bananes des Canaries sont, à Bordeaux, des marchands de fruits et primeurs de toutes sortes; ils ont par conséquent le doigté nécessaire pour manier ces marchandises périssables; leurs clients trouvent en outre chez eux toutes sortes d'autres produits : il leur est donc facile de faire pression pour imposer la banane de leur choix.

En ce qui concerne la Guinée, chaque fois que des planteurs ont dû confier leurs bananes à des courtiers, ceux-ci se sont empressés de les passer, à leur tour, à ces mêmes marchands des Canaries; ces derniers invoquant assez justement certains défauts de présentation et les exagérant à plaisir n'achètent qu'à des prix très bas, dans le double but de faire une bonne affaire en éreintant la concurrence.

Chaque fois au contraire que les planteurs guinéens se sont adressés à des spécialistes sûrs, ils ont été largement rémunérés, malgré les imperfections notoires de leurs envois.

Mais sur ce terrain on peut donc dire que la preuve est faite aujourd'hui que le fruit de Guinée est susceptible de remplacer avantageusement celui des Canaries.

**Prix de revient.** — Malgré toutes les imperfections que nous avons signalées, compte tenu de tous les déchets, la Banane de Guinée a, par ailleurs, un prix de revient d'environ 80 fr. par caisse, celle des Canaries, un prix de revient de 120 fr. au moins.

La marge est énorme entre les deux produits; les marchands espagnols ne s'en sont jamais doutés.

**Prix de vente.** — En raison naturellement du défaut de sélection de ses produits (régimes variant de dix mains à quatre mains), la Guinée vend encore actuellement ses Bananes à plus bas prix (autour de 100 fr. la caisse). Mais les plus beaux fruits des Canaries de la qualité « gigante » atteignent au plus 160 fr. Il est à noter que ces caisses de 160 fr. contiennent aussi plus de fruits en poids que les caisses de Guinée ce qui fait ressortir le kilo de fruits :

Banane des Canaries à 3,20;

Banane de Guinée à 2,50;

Aussi malgré sa présentation défectueuse, malgré son déchet important et sans protection douanière réelle, la Banane de Guinée a un prix de revient moindre (l'amortissement du déchet est compris dans le prix de revient) elle reste plus savoureuse et est à l'heure actuelle meilleur marché de 0,70 par kilo que la Banane des Canaries.

**Influence du change.** — Il est bien évident que les pays à change favorable comme l'Espagne (le cours de la peseta est à 2,78) connaissent des prix de revient plus élevés que les Colonies Françaises, il ne faut pas cependant s'exagérer cette influence du change actuel.

Avant la guerre, nous importions déjà la Banane de Guinée et le franc avait une tout autre valeur mais les conditions de la concurrence présentaient sensiblement le même écart. C'est que nous connaissons nous-mêmes l'élévation du coût de la vie, l'augmentation des tarifs de transports, celle de toutes sortes de droits, même la hausse sur l'achat de matières.

Aussi la quotité du prix de revient, variable avec le change, qui est de 70 fr. par caisse tant pour les Bananes des Canaries que pour celles de la Guinée varierait dans le même sens si le franc venait à s'améliorer. Sans doute la compression à envisager serait plus forte pour les Canaries que pour la Guinée, mais leur prix de revient du fruit nu sur plantation resterait incompressible et il est de 50 fr. par caisse pour le moins pour les Canaries, contre 10 fr. pour la Guinée.

### **Conclusion.**

On peut admettre raisonnablement que, dans les conditions les plus défavorables pour nous, la Banane des Canaries restera par kilo de 0 fr. 50 au moins plus chère que celle de Guinée.

Mais à l'heure actuelle la concurrence serait encore plus facile à soutenir puisque la Banane de Guinée a une marge certaine de 1 fr. par kilo à Bordeaux. Tout concourt à ce qu'elle prenne sur ce marché la place qu'elle a déjà conquise à Casablanca sur sa congénère canarienne.

N'est-il pas pénible de constater que la France ne sait pas profiter des circonstances actuelles privilégiées pour organiser rationnellement son importation? Les moyens sont connus il lui suffirait de vouloir...

L'on a dit que « la possession de bananeraies équivalait pour un pays à celle d'une mine d'or », c'est que les débouchés de ce produit sont presque illimités.

La demande est encore pour longtemps supérieure à l'offre.

---